LE MULTICULTURALISME CANADIEN ET L'IDENTITÉ NATIONALE – UNE RELATION QUI DURE DEPUIS 50 ANS

VARUN UBEROI

Dr Varun Uberoi est professeur de théorie politique et de politique publique au département des sciences sociales et politiques à l'Université Brunel de Londres, située au Royaume-Uni. Après avoir terminé son doctorat et son travail postdoctoral à l'Université d'Oxford, Dr Uberoi a rejoint l'Université Brunel en 2010, où il a publié de nombreux articles sur les théories politiques et les politiques gouvernementales du multiculturalisme. Ses recherches actuelles portent à la fois sur l'histoire des théories politiques du multiculturalisme et sur la manière dont les multiculturalistes peuvent répondre aux besoins politiques des majorités culturelles.

Puisque la politique canadienne du multiculturalisme existe depuis 50 ans, nombreux sont ceux qui pourraient se demander « ce qu'elle a accompli ». Je soutiens que cette politique a vraisemblablement été efficace pour encourager l'identité nationale, mais pourquoi est-ce une réussite ? Pour le savoir, il faut préciser ce qu'est l'identité nationale, les raisons pour lesquelles les gouvernements devraient l'encourager et pourquoi il est difficile d'y parvenir. Je commencerai donc par expliquer brièvement ces points. J'aborde ensuite la politique canadienne du multiculturalisme, les raisons pour lesquelles elle a probablement réussi à encourager l'identité nationale et les conséquences de cette réussite.

I-IDENTITÉ NATIONALE

Nous concevons et parlons de l'identité nationale sous deux angles connexes. Premièrement, nous faisons référence à l'identité nationale des individus[1]. Cette notion désigne un aspect de l'identité de ces personnes, tout comme leur identité sexuelle ou religieuse. Ainsi, une personne ayant une identité canadienne peut également dire qu'elle est canadienne. Ce faisant, elle affirme qu'elle fait partie d'une communauté politique qui influence sa façon d'être, car, par exemple, les institutions juridiques et politiques de cette communauté réglementent son comportement et influencent ses idées sur ce

1 V. Uberoi, « National Identity-A Multiculturalist Approach », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 21:1, 2018.

qui est acceptable et normal. Mais une personne peut également complètement négliger son identité nationale jusqu'à ce qu'elle travaille à l'étranger et réalise, par exemple, à quel point elle est canadienne ou encore, elle peut penser qu'elle a plus d'une identité nationale et se sentir à la fois québécoise et canadienne, car le Québec la socialise aussi au moyen de ses propres institutions juridiques, politiques et éducatives.

Deuxièmement, nous faisons référence à l'identité d'une communauté politique et, par exemple, à l'identité du Canada. Cette dernière désigne ce qui caractérise une communauté politique et donc les attributs que nous invoquons pour penser à ses membres individuels en tant que groupe, tel que le territoire qu'ils partagent, une religion ou des tendances de pensée et de comportement qui leur sont communes, des traditions de pensée qu'ils utilisent pour réglementer leurs affaires collectives, et ainsi de suite. Ces caractéristiques font partie des conceptions vagues, mais reconnaissables de l'identité d'une communauté politique mise en évidence par les intellectuels et promues par les programmes scolaires. Les gens développent également de telles conceptions au fil du temps et celles-ci affectent leur identité nationale. Ainsi, une minorité raciale vivant en Grande-Bretagne dans les années 1980 a pu estimer que la Grande-Bretagne était un pays qui excluait les populations de son genre et, par conséquent, ne pas se percevoir comme britannique. Ces deux façons de concevoir et de parler de l'identité nationale sont donc liées. Mais pourquoi les gouvernements devraient-ils encourager l'une ou l'autre ?

Certains affirment que l'identité nationale facilite la redistribution des richesses, mais les preuves à l'appui de cette affirmation empirique ne sont pas concluantes[2], comme bien des experts en conviennent à présent. Notons donc deux autres raisons. Premièrement, les citoyens d'une communauté politique doivent faire preuve d'unité, ce qui consiste en général en la capacité de se concevoir comme une unité ou un groupe lors de la conceptualisation d'objectifs et de défis collectifs. Lors de moments difficiles, comme en temps de guerre, les citoyens peuvent avoir besoin non seulement de tenir pour acquis qu'ils forment un groupe, mais aussi de se percevoir explicitement comme tels et d'être solidaires les uns envers les autres. Ainsi, à l'instar de l'unité entre les membres d'une famille ou entre amis, l'unité entre les citoyens devient souvent plus perceptible en cas de besoin. Et ceux qui, par exemple, « se sentent américains » se perçoivent souvent comme formant un groupe, tout comme le font ceux qui partagent une identité religieuse et sont « musulmans », ou une identité sexuelle et sont « gays ». Ces personnes sont également souvent fières des réussites de leurs semblables, car elles partent du principe qu'elles forment un groupe.

De même, si les conceptions que les gens ont de

2 Will Kymlicka et David Miller offrent les arguments les plus convaincants sur l'identité nationale et la redistribution, mais même eux reconnaissent que les preuves sont peu concluantes. Voir W. Kymlicka, « Solidarity in diverse societies : Beyond neoliberal multiculturalism and welfare chauvinism ». *Comparative Migration Studies*, 3:17, 2015, pp. 8-9 ; D. Miller, *Strangers in Our Midst*, Harvard University Press, 2016, p. 28 ; D. Miller et S. Ali, « Testing the national identity argument », *European Political Science Review*, 6 :02, 2014, p. 254. Voir aussi K. Banting et al., « Beyond National Identity : Liberal Nationalism, Shared Membership and Solidarity », et G. Gustavvson et D. Miller, *Liberal Nationalism and Its Critics*, Oxford University Press, 2020, p. 218.

leur communauté politique englobent les minorités culturelles en tant que membres à part entière et égaux, ces conceptions aident les citoyens de diverses cultures à se percevoir comme un groupe. Mais ceux qui ont de telles conceptions inclusives sont également moins susceptibles d'exclure et de discriminer les minorités, car les différences culturelles des minorités ne sont pas perçues comme étant à craindre ou à éviter ; au contraire, elles sont vues comme normales. Ainsi, l'identité nationale (I) *contribue* à favoriser l'unité nécessaire à la vie politique et (II) en autant qu'elle soit inclusive, peut décourager la peur des différences culturelles trop communément répandue parmi les citoyens.

« Si les conceptions que les gens ont de leur communauté politique englobent les minorités culturelles en tant que membres à part entière et égaux, ces conceptions aident les citoyens de diverses cultures à se percevoir comme un groupe. »

Aucun gouvernement ne peut obliger ses citoyens à se sentir canadiens ou à avoir une conception inclusive de leur communauté politique sans recourir à des niveaux de coercition inacceptables qui n'offrent en elles-mêmes aucune garantie de succès. Par contre, le gouvernement peut encourager ces deux pratiques en dépit de certaines difficultés. Par exemple, un gouvernement peut avoir peu de pouvoirs pour encourager l'identité britannique en Écosse et risque de se mettre à dos ceux qui se sentent plus écossais que britanniques. Il doit également décider quelles conceptions inclusives de la communauté politique trouveront un écho auprès de ses citoyens et comment les promouvoir tout en apaisant les majorités qui ne sont désormais plus au centre de ces conceptions. Il doit également décider comment le système éducatif sera utilisé pour encourager l'identité nationale sans endoctriner les enfants tout en leur apprenant à penser de manière critique[3]. Ce sont des questions complexes et la politique canadienne du multiculturalisme a abordé certaines d'entre elles.

II- LA POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Cette politique a été présentée au Cabinet en 1971 pour répondre à un certain nombre d'objectifs de citoyenneté, dont l'un consistait à développer « l'identité canadienne »[4]. Elle visait à promouvoir une conception multiculturelle du Canada; ainsi, au Cabinet, les ministres ont noté « l'importance… de la politique en tant que nouveau concept de présentation du canadianisme »[5]. Des agences culturelles ont ensuite été financées pour promouvoir une conception multiculturelle du Canada. Les « échanges interculturels » et le financement de groupes culturels minoritaires de la société civile faisaient

3 J'aborde certaines de ces questions dans V. Uberoi, « National Identity – A Multiculturalist Approach ». Mais voir l'ouvrage fondamental de D. Miller, *On Nationality*, Oxford University Press, 1995.

4 V. Uberoi, « Do Policies of Multiculturalism Change National Identities », *Political Quarterly*, 79 :3, 2008, p. 411.

5 V. Uberoi, « Multiculturalism and the Canadian Charter of Rights and Freedoms », *Political Studies*, 57 :4, 2009, p. 809.

partie de la politique et véhiculaient implicitement une telle conception puisqu'ils sous-entendent que le Canada est culturellement diversifié. Cette conception du Canada a été promue pour stimuler l'identité canadienne des gens, et les auteurs de la politique ont discuté la création d'une « véritable conscience canadienne » en envisageant que les gens prendraient conscience de leur appartenance au Canada[6]. Cette démarche s'est poursuivie avec la loi sur le multiculturalisme de 1988 qui a inscrit la politique dans la loi.

> **« L'inclusion dans la "vie institutionnelle de la nation" était censée renforcer le "sentiment" des minorités de faire partie intégrante de la "nation canadienne", tandis qu'on tenait pour acquis que l'exclusion de ces institutions aurait l'effet inverse. »**

L'article 31b de cette loi qualifie le multiculturalisme de « caractéristique fondamentale » du Canada, et les documents du Cabinet révèlent que l'intention était, entre autres, « de conférer un fort sentiment de légitimité aux personnes et aux communautés qui ressentent et/ou perçoivent que leur culture ou que leur race a limité leur rôle et leur acceptation dans la société canadienne »[7]. La politique énoncée dans la loi contribue également à garantir que tous les Canadiens, y compris les minorités, puissent obtenir un emploi dans les ministères et les organismes fédéraux de manière à favoriser non seulement l'équité en matière d'emploi, mais aussi la « construction de la nation ». En effet, l'inclusion dans la « vie institutionnelle de la nation » était censée renforcer le « sentiment » des minorités de faire partie intégrante de la « nation canadienne », tandis qu'on tenait pour acquis que l'exclusion de ces institutions aurait l'effet inverse[8]. Les rédacteurs de la loi jugeaient que les institutions fédérales faisaient partie de la façon dont le Canada était souvent perçu par les Canadiens, et que les minorités étaient plus susceptibles de se sentir intégrées par la façon dont le Canada est souvent perçu si ces institutions les incluaient[9]. La politique du multiculturalisme (qui existe encore dans la loi) a été conçue pour promouvoir une conception du Canada et pour stimuler les identités nationales des gens, mais a-t-elle été efficace à cet égard ?

L'efficacité de cette politique, comme bien d'autres, est difficile à prouver de manière définitive. Mais il serait contre-intuitif de prétendre que la promotion d'une telle conception du Canada par le gouvernement fédéral et par les agences culturelles depuis plus de 50 ans n'ait eu aucun effet. La nature probable de cet effet peut être discernée après

6 V. Uberoi, « Multiculturalism and the Canadian Charter of Rights and Freedoms », p. 808 ; L. Blanding, « Rebranding Canada: The Origins of the Canadian Multiculturalism Policy, 1945-74 », PhD Thesis, University of Victoria, 2013, pp. 238, 257.

7 V. Uberoi, « Legislating Multiculturalism and Nationhood », *Canadian Journal of Political Science*, 49 :2, 2016 p. 277.

8 Ibid.

9 Ibid.

« Aujourd'hui, les sondages montrent depuis un certain temps que le multiculturalisme est un symbole national pour une majorité des Canadiens et un élément important de leur vision du Canada. »

avoir noté que, malgré l'absence de données d'enquête pertinentes pour les années 1950 et 1960, les preuves historiques indiquent qu'à cette époque, une conception multiculturelle du Canada n'était populaire que parmi certains groupes minoritaires de la société civile[10]. Aujourd'hui, les sondages montrent depuis un certain temps que le multiculturalisme est un symbole national pour une majorité des Canadiens et un élément important de leur vision du Canada[11]. Cette conception du Canada est largement partagée, sans toutefois être universelle : 30 % des répondants pourrait s'y opposer. Elle n'est pas non plus profondément ancrée dans l'esprit de tous ses défenseurs, car elle ne modifie pas leurs opinions sur certains groupes, tels que les musulmans, et nombre d'entre eux continuent de penser que les immigrants doivent se « fondre dans la masse »[12]. Pourtant, si les conceptions du pays qui excluent les minorités étaient plus répandues, de telles croyances et discriminations le seraient probablement aussi. Ainsi, cette conception inclusive du Canada, largement répandue, mais pas toujours profondément ancrée, semble néanmoins « déterminante »[13]. En outre, la politique du multiculturalisme a probablement contribué efficacement à générer cette conception largement répandue sur une période de 50 ans, tel qu'expliqué ci-bas.

Toute conception du Canada promue par cette politique semblerait artificielle si elle était incompatible avec la compréhension populaire de l'histoire du Canada, les expériences vécues par les gens et d'autres particularités du Canada, telles que les taux élevés d'immigration. Mais les gens ne tiennent pas compte de ces caractéristiques lorsqu'ils s'accrochent à des conceptions plus anciennes de leur pays ou à des conceptions de celui-ci qui mettent l'accent sur d'autres particularités, comme cela se produit dans d'autres pays culturellement diversifiés[14]. Pourtant, lorsque les gouvernements promeuvent une conception multiculturelle du

10 V. Uberoi, « Multiculturalism and the Canadian Charter of Rights and Freedoms », p. 808 ; L. Blanding, *Rebranding Canada*, pp. 107, 162.

11 Voir l'excellent article de W. Kymlicka intitulé « The Precarious Resilience on Multiculturalism in Canada », *American Review of Canadian Studies*, 51 :1, 2021, p. 124 où il note que les données d'enquête suivantes : Environics Institute for Survey Research, 2015, « Canadian Public Opinion about Immigration and Multiculturalism », Environics Institute – Focus Canada Spring 2015 Survey on Immigration-Multiculturalism – FINAL REPORT – June 30-2015, p. 2 ; Environics Institute for Survey Research, 2018, « Canada's World Survey 2018 Final Report », avril 2018, pp. 31, 38. Pour des données plus anciennes issues du Programme international d'enquêtes sociales, voir V. Uberoi, « Do Policies of Multiculturalism Change National Identities », note de bas de page 30, p. 416.

12 Voir Kymlicka « The Precarious Resilience on Multiculturalism in Canada », p. 125 ; R. Besco and E. Tolley, « Does Everyone Cheer? The Politics of Immigration and Multiculturalism in Canada », *Federalism and the Welfare State in a Multicultural World*, dans E. Goodyear-Grant *et al.*, McGill-Queen's University Press, 2019, p. 303 ; Triadafilos Triadafilopoulos, « The Foundations, Limits, and Consequences of Immigration Exceptionalism in Canada », *American Review of Canadian Studies*, 51 :1, 2021, p. 13.

13 Kymlicka « The Precarious Resilience on Multiculturalism in Canada », p. 125.

14 P. Norris et R. Inglehart, *Cultural Backlash*, Cambridge University Press, 2018, pp. 182, 200.

pays sur une période de 50 ans, cette conception devient plus difficile à écarter et amène les gens à en tenir compte. L'histoire et les expériences canadiennes, l'immigration croissante et ainsi de suite, ne conduisent pas inévitablement les gens à acquérir une conception multiculturelle du Canada, mais elles rendent plausibles les conceptions multiculturelles du Canada que les gouvernements successifs promeuvent ; ainsi, de nombreux Canadiens, nous l'avons vu, les acceptent maintenant. De cette façon, la politique du multiculturalisme a vraisemblablement été efficace pour encourager l'identité nationale.

Les affirmations peu nuancées selon lesquelles cette politique minerait l'identité nationale semblent donc erronées[15] puisqu'il est probable qu'elle ait plutôt été efficace pour encourager cette identité. Mais qu'en est-il des affirmations plus subtiles et plus générales selon lesquelles les politiques de multiculturalisme sont censées défendre les droits des minorités, mais devraient être accompagnées de politiques de construction de la nation qui favorisent l'unité et une culture nationale[16] ? Cette affirmation suppose que, contrairement aux politiques d'édification de la nation, les politiques de multiculturalisme sont source de division ; or la politique canadienne du multiculturalisme semble favoriser l'unité en encourageant l'identité nationale. Elle suppose également que les politiques de multiculturalisme se focalisent sur les minorités. Or, la politique canadienne du multiculturalisme a favorisé l'identité nationale de tous les citoyens. Le fait de savoir ce que la politique canadienne du multiculturalisme est susceptible d'avoir réalisé perturbe nos hypothèses sur ces politiques et leurs différences par rapport aux politiques de construction de la nation, en particulier lorsque nous constatons qu'une politique de multiculturalisme a également favorisé l'identité nationale en Australie[17].

Rappelons également qu'après 50 ans, la conception multiculturelle du Canada est largement, mais pas profondément, soutenue par tous ses défenseurs, tandis que d'autres la rejettent. Ceux qui mettent en œuvre cette politique de multiculturalisme ont donc encore du travail à faire pour encourager une conception largement répandue et inclusive du Canada qui soit universellement et profondément partagée par tous les Canadiens. De même, ceux qui, à l'extérieur du Canada, souhaitent que les conceptions inclusives de leur propre pays se généralisent[18] devraient noter combien de temps cela peut prendre et comment une politique de multiculturalisme peut y contribuer. De telles politiques peuvent sembler inconcevables ailleurs, mais Keith Banting et Will Kymlicka ont montré comment la mise en œuvre de mesures liées à

15 Les chercheurs qui affirment ceci sont discutés dans K. McRoberts, *Misconceiving Canada*, Oxford University Press, 1997, p. 131.

16 K. Banting et W. Kymlicka, « Do Policies of Multiculturalism Erode the Welfare State ? » dans *Cultural Diversity Versus Economic Solidarity*, ed. P. Van Parjis, Doebeck, University Press, 2004, pp. 251-252 ; D. Miller, « Immigrants, Nations and Citizenship », *Journal of Political Philosophy*, 16 :4, 2012, p. 380.

17 G. Levey, *Political Theory and Australian Multiculturalism*, Berghahn Books, 2008, pp. 266-267.

18 V. Uberoi et T. Modood, « Inclusive Britishness- A Multiculturalist Advance », *Political Studies*, 61 :1, 2013.

ces politiques s'est accrue dans divers pays, et ce, malgré les critiques dont elles ont fait l'objet[19]. De telles politiques continuent à proliférer, et la politique canadienne du multiculturalisme suggère qu'elles peuvent perdurer et être efficaces pour encourager des formes inclusives d'identité nationale.

19 Keith Banting et Will Kymlicka, « Is There Really a Retreat From Multiculturalism Policies ? New Evidence from the Multiculturalism Policy Index », *Comparative European Politics*, 11 :5, 2013.